

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'ÉCHO

DU

CABINET DE LECTURE PAROISSIAL

Revue Religieuse, Scientifique, Historique, Littéraire et Artistique.

Vol. VI.

Montréal (Bas-Canada), 15 Février 1864.

No. 4.

SOMMAIRE — Chronique. — Vie d'Adèle Coulombe. — Cabinet de Lecture Paroissial : séance du 26 janvier 1864 ; discours de C. S. Cherrier, Ecr., C. R. — Un hivernage à Québec, 1535-1536 ; pour faire suite à l'Arrivée de Jacques-Cartier à Montréal. — Suite Parvulos (poésie), par l'hon. P. J. O. Chauveau. — Lequel est heureux, du riche ou du Pauvre ? — Variétés.

CHRONIQUE.

Nous nous proposons de publier aujourd'hui les discours prononcés dans la séance donnée au Cabinet de Lecture Paroissial, le 26 de Janvier dernier. Nos lecteurs trouveront plus loin le travail de Mr. Cherrier, l'un des orateurs ; quant à la dissertation de Mr. Désaulniers, il n'a pas encore été possible pour nous de nous la procurer. Néanmoins, nous conservons toujours l'espérance d'en enrichir les colonnes de *l'Echo*.

Nous avons le plaisir d'annoncer pour demain, mardi, le 16 février courant, une seconde séance dans la grande salle du Cabinet de Lecture. Mr. Testard de Montigny doit lire sur un sujet qu'il a eu le bonheur de pouvoir étudier tout à son aise et sur les lieux mêmes : " la Basilique de St. Pierre, à Rome : " cette description sera en outre, embellie par la narration d'une cérémonie magnifique, dont ce monsieur a été l'un des témoins oculaires.

M. Michel parlera des nouvelles mines de la Chaudière. Le public assistera, nous n'en doutons pas, à cette fête scientifique et littéraire et saura en retirer un grand profit.

Nous espérons, en même temps, que les Messieurs qui donneront ces lectures voudront bien favoriser *l'Echo* en y faisant insérer leurs œuvres. Ils contribueront ainsi à l'instruction

d'un grand nombre de personnes et pour notre part nous les assurons d'avance de toute notre reconnaissance.

Les journaux canadiens annoncent que le siège du Gouvernement sera transféré, l'automne prochain, à Ottawa, la capitale des Canadas-Unis choisie par la Reine. Il est probable que cette translation sera le sujet de débats très animés dans la prochaine session de la Législature.

Des nouvelles importantes nous arrivent des Etats-Unis.

Une levée de 500,000 hommes vient d'être décidée par le Gouvernement de Washington. Ces recrues devront remplacer les vides occasionnés par la guerre et les soldats dont le temps de service expire au commencement de l'été prochain. Cette nouvelle conscription va jeter la consternation et le désespoir dans un grand nombre de familles. Déjà la plupart portent le deuil de parents très chers moissonnés dans cette lutte fratricide. Quand donc l'entêtement fera-t-il place à la raison ? Devons-nous assister à la ruine complète de cette grande république naissante si florissante et si prospère ?

Le cabinet Lincoln n'est pas satisfait, paraît-il, d'avoir une guerre terrible sur les bras : il cherche encore de nouveaux troubles, suscite des difficultés nouvelles et finira par s'attirer la haine de tous les peuples. Voulant profiter des embarras politiques dans lesquels se trouvent les nations européennes, les ministres yankees exigent des choses même impossibles. Ainsi, Mr. Seward doit demander à la France de retirer aux confédérés les droits de belligérants.

En même temps, le gouvernement des Etats du Nord se plaint de la conduite loyale du gouvernement français vis-à-vis des vaisseaux du Sud. Toutes ces plaintes et ces exigences ne sont pas de nature à adoucir les relations entre les Tuileries et la Maison Blanche.

Puisque nous parlons des Etats-Unis, nous devons dire que ce n'est pas sans un profond regret que nous lisons tous les jours des faits d'enrôlement vraiment déplorables parmi nos compatriotes. Sous divers prétextes, des spéculateurs éhontés ou des agents fédéraux attirent, hors de leur pays, des jeunes gens, des ouvriers, des cultivateurs, des journaliers, et les livrent aux autorités américaines qui se rendent complices de toutes ces fraudes, de tous ces enlèvements. Il faut que l'on soit bien faible ou bien lâche pour avoir recours à de semblables moyens. Gardons-nous de ces pièges et punissons avec la plus grande sévérité ceux qui les tendent.

Voyons maintenant ce qui se passe dans le vieux monde.

L'Autriche et la Prusse ont envoyé au Danemark des ambassadeurs chargés d'un ultimatum à propos des duchés de Schleswig et Holstein. Ces ambassadeurs ont laissé Copenhague le 17 janvier dernier après avoir échoué dans leur mission. Ainsi le différend ne pourra être réglé que par la guerre. Les troupes allemandes occupaient déjà la plus grande partie du territoire contesté, et quelques jours après le rejet de l'ultimatum, l'expédition reçut de nouveaux renforts. Le 20 janvier, 20,000 Autrichiens se mirent en route pour le Schleswig et à peu près dans le même temps 32,000 Prussiens, sous le commandement du maréchal Von Wrangel, se dirigèrent dans la même direction.

On dit que l'Autriche et la Prusse enjoindront au duc d'Augustenbourg de sortir du Holstein.

On dit encore que la chambre basse de l'Autriche a refusé les 10,000,000 de crédit demandés par le gouvernement pour payer les dépenses de l'occupation du Schleswig.

Garibaldi a lancé une proclamation, annonçant la formation d'un comité en faveur de l'union italienne et invitant ses compatriotes à se rallier autour de lui. Le journal *Diritto* a refusé pour avoir publié cet appel.

En Espagne, un nouveau ministère vient d'être

nommé sous la présidence de Lorenzo Arrazola.

En France, l'opinion publique est grandement agitée par suite des discours prononcés, devant la Chambre des Députés, par MM. Berryer et Thiers, le premier sur les crédits supplémentaires et le second lors de la discussion générale de l'Adresse.

D'après Mr. Berryer (et ce fait a été admis par M. Vuitry, commissaire du gouvernement) la dette publique de la France s'élève actuellement à la somme énorme de *trois milliards cinq cents millions*. La guerre de Crimée seule a coûté 100,000 hommes et un milliard. Le grand orateur ne voit pas que cette expédition lointaine ait rapporté aucun résultat politique avantageux pour la puissance de la nation, attendu que les deux influences prépondérantes à Constantinople sont celles du cabinet de Londres et du cabinet de Vienne. Mr. Berryer ne voit pas non plus que la guerre d'Italie ait été bien profitable. Il considère la situation dans laquelle l'Europe se trouve maintenant, après tant de sang versé pour la cause italienne. Le Pape est à moitié dépouillé, le Piémont animé de convoitises malgré l'annexion de tant d'états, le royaume de Naples désolé par la guerre civile, la Sicile dans l'anarchie, l'Autriche et la nouvelle royauté italienne prêtes à en venir aux mains. De toutes ces choses sortira une guerre terrible et désastreuse, dont il est impossible de prévoir les conséquences fatales.

Le 3 Janvier, quatre Italiens, nommés respectivement Greco, Imperatori, Trabuco et Saglio dit Marpholi dit Canetta, ont été arrêtés à Paris sous prévention de conspiration contre la vie de l'Empereur Napoléon III. Leur chef, Greco, a révélé le complot, donnant des détails qui compromettent le trop célèbre Mazzini. Une grande quantité d'armes a été trouvée en leur possession ainsi que des lettres et des photographies de Mazzini. Imperatori et Trabuco sont garibaldiens et ont la médaille de Marala; ce dernier a déjà été condamné, sous un autre nom, en France, pour escroquerie, et à Londres, pour vol. Mazzini a envoyé aux journaux anglais une lettre dans laquelle il dénie toute participation dans le complot.

Vous terminons cette chronique par l'extrait suivant qui plaira certainement à nos lecteurs.

Lors de la cérémonie qui a eu lieu au palais des Tuileries, de la remise de la barrette, S. Em. le cardinal de Bonnehose a prononcé les discours suivants :

A Sa Majesté l'Empereur.

Sire,

Votre Majesté ne s'étonnera pas de l'émotion qui me domine en ce moment. Je n'avais pu demeurer insensible aux marques de bienveillance que depuis quinze ans vous m'avez données, et Dieu m'est témoin que j'y avais répondu par un dévouement sincère. Mais aujourd'hui, cette pourpre dont, à ma confusion, je suis revêtu, cette éminente dignité que le saint-père a daigné me conférer, ne sont-elles pas de votre part, Sire, une nouvelle preuve d'estime, de confiance, et j'oserais presque dire d'affection, qui surpasse toutes celles dont Votre Majesté s'était déjà plu à m'honorer.

Aussi je ne puis dire combien j'en suis touché. Cette satisfaction du cœur n'est cependant pas sans mélange, et je ne saurais me défendre de certaines appréhensions à la pensée des nouveaux devoirs qui m'attendent.

Votre foi catholique, Sire, et votre attachement filial à l'Eglise ont ouvert le Sénat de l'Empire aux cardinaux. Votre haute intelligence n'a jamais séparé dans ses vues chrétiennes les intérêts sociaux et politiques des sentiments religieux, qui en sont la base la plus solide et la plus sûre garantie. Vous avez donc voulu que, dans cette auguste assemblée où siègent les représentants les plus élevés de la hiérarchie militaire et civile, l'Eglise eût aussi les siens et apparût en quelque sorte personnifiée dans ses premiers dignitaires.

Telle est, Sire, la source de mes préoccupations. Plus on a de respect et d'amour pour la cause qu'on doit soutenir, plus on craint de la compromettre. Et fut-il jamais de causes aussi grandes, aussi belles, aussi saintes, que celles de la religion et de la patrie ? Ces intérêts sacrés, en qui se résument tous les autres, sont ceux auxquels depuis longtemps j'ai dévoué ma vie. Je ne comprendrais pas qu'on voulût les dénigrer ; et quand des circonstances malheureuses, nées du choc des passions humaines, tendent à les mettre en opposition, notre devoir, comme le besoin de notre cœur, est de travailler de toutes nos forces à les concilier. C'est ce que, durant le cours de ma carrière, j'ai constamment essayé de faire.

Nourri, élevé, formé d'abord dans les rangs de la société civile et pour elle, ayant employé plusieurs années de ma vie à étudier ses lois et à les appliquer, j'ai pu apprécier ses vrais besoins et ses généreuses aspirations, comme aussi ses erreurs et ses périls. Consacré depuis au service plus immédiat de Dieu dans l'Eglise, à la propagation de son Evangile, au règne de la justice chrétienne et de la charité dans les âmes, tout en m'efforçant de remplir cette sublime mission, je n'ai jamais renié mon origine, et bien souvent l'évêque a été heureux de retrouver, pour le gouvernement des hommes et des choses ecclésiastiques, les souvenirs et les inspirations du magistrat.

Résolu de vivre et de mourir pour l'Eglise, je suis donc également déterminé à vivre et à mourir pour la France, pour cette terre chérie qui m'a donné le jour, à laquelle après Dieu je dois tout et à laquelle j'appar-

tiens par mes plus tendres, comme par mes plus profondes affections.

Mais cette France, nous l'avons vue, il y a quinze ans, se débattre dans les étreintes de l'anarchie, nous avons entendu ses cris de détresse, et nous frémissions à la vue de l'abîme où l'aveuglement des partis allait la précipiter, quand Dieu vous a suscité, sire, pour la sauver.

Le suffrage d'un peuple entier vous a acclamé et porté sur le pavois ; les pontifes et la tribu sainte, comme tous les ordres de citoyens, ont salué en vous l'élu de Dieu et de la nation, le prince qui depuis a rouvert les portes de la ville éternelle au vicaire de Jésus-Christ, et qui l'y défend encore contre les manœuvres parricides d'enfants ingrats et rebelles ; le prince par qui la France, après trois siècles, a retrouvé ses conciles ; le prince qui lui a rendu la tranquillité au dedans et la gloire au dehors ; le prince enfin qui, lorsque l'univers se trouble à la vue des flots de sang humain qui l'inondent, aux cris des opprimés, aux bruits et aux menaces de guerre retentissant de toutes parts, calme et serein, même au milieu des plus sinistres complots, offre la paix au monde par la proposition de ce congrès destiné à éteindre ses divisions.

A ces traits, sire, qui ne reconnaîtraient à la fois et votre mission providentielle, et notre devoir à tous de vous prêter le loyal concours de nos volontés et de nos forces ?

D'autres diront mieux que nous votre infatigable activité pour le bien de l'Etat, le vaste coup d'œil de votre intelligence, votre fermeté de caractère, votre patience et cette bonté d'âme qui vous rend sensible à l'affliction du plus humble de vos sujets, et qui vous fait trouver votre satisfaction dans tout ce qui peut sécher une larme ou prévenir une souffrance.

Mais ce que nous pourrions dire peut-être mieux que plusieurs autres ; c'est cette qualité si rare dans les hommes que Dieu a élevés au pouvoir suprême, cet amour de la vérité, qui vous la fait chercher dans toutes les voies, qui souffre la contradiction, et qui par une bienveillance marquée, encourage, au lieu de l'adulation, une nouvelle franchise et l'ouverture du cœur.

Puissiez-vous donc vivre longtemps, sire, pour la prospérité de la France et pour sa gloire ! Que Dieu qui vous a déjà défendu contre tant d'attentats, daigne vous couvrir toujours de sa protection, et répandre de plus en plus dans votre âme les lumières et les forces si nécessaires pour gouverner selon ses lois le vaste empire qu'il vous a confié ! Puissent ses plus précieuses bénédictions reposer sur Votre Majesté, sur votre auguste compagne, et sur le Prince impérial, espoir des générations futures.

A Sa Majesté l'Impératrice.

Madame,

Il m'est doux d'inaugurer cette pourpre sacrée en offrant mes hommages à la mère du jeune prince qui, parmi tant de titres glorieux, possède celui de fils spirituel du pontife, successeur du prince des apôtres. Cette prérogative, gage insigne des bénédictions qui ont consacré la dynastie impériale, rejait sur Votre Majesté et ajoute un trait éclatant à votre destinée, si intimement liée aux destinées de la France.

On aime à contempler, au milieu des complications

de notre époque, la mission si pleine de sérénité et de grâce que la divine Providence a daigné vous confier. En effet, soit que l'orage gronde autour du saint-siège et répande la douleur et l'effroi dans tous les cœurs catholiques, soit qu'une guerre fratricide ensanglante le nouveau monde et plonge dans la plus triste indigence les populations de nos belles contrées qu'elle prive de travail, Votre Majesté, par l'énergie de sa foi et par sa compatissante charité, rassure les esprits, apaise les angoisses et ranime toute les espérances.

Ainsi se montrèrent sur le trône de France, dès les temps les plus reculés, plusieurs illustres princesses, dont nous sommes heureux de voir reproduire par vous les touchants exemples. On sent, comme au temps des Clotilde et des Blanche de Castille, que c'est dans un dessein de prédilection pour la France que Dieu vous a prise par la main pour vous élever à ce rang suprême ; et c'est ce qui vous rend si chère à notre patrie, ce qui fait partout bénir l'intelligente, pieuse et sympathique compagne de l'Empereur. Je rends grâce d'une solennité qui m'a permis, Madame, de joindre ce témoignage à l'expression respectueuse de mon dévouement et de ma fidélité.

L'Empereur a répondu :

« Eminence, vous avez raison de dire que les honneurs de ce monde sont de lourds fardeaux que la Providence nous impose. Elle a voulu, dans sa justice, augmenter les devoirs en proportion des dignités ; aussi, je me demande souvent si la bonne fortune n'a pas autant de tribulations que la mauvaise. Mais dans les deux cas notre guide et notre soutien, c'est la foi : la foi religieuse et la foi politique, c'est-à-dire la confiance en Dieu et la conscience d'une mission à accomplir.— Cette mission, vous l'avez appréciée avec l'attachement que vous m'avez toujours témoigné, et vous l'avez définie avec l'expérience du magistrat et du prêtre qui a vu de près où conduit l'abandon de tout principe, de toute règle, de toute croyance.

« Aussi devez-vous être étonné, comme moi, de voir, à un si court intervalle, des hommes à peine échappés du naufrage appeler encore à leur aide les vents et les tempêtes. Dieu protège trop visiblement la France pour permettre que le génie du mal vienne encore l'agiter. Le cercle de notre constitution a été largement tracé : tout homme honnête peut s'y mouvoir à l'aise, puisque chacun a la faculté d'exprimer sa pensée, de contrôler les actes du gouvernement et de prendre sa juste part dans les affaires publiques. Aujourd'hui, plus d'exclusion ; le clergé, comme vous voulez bien le rappeler, a non-seulement la liberté de s'occuper des questions religieuses, mais encore ses chefs les plus éminents trouvent leur place légitime dans le premier corps de l'Etat.

« C'est donc avec plaisir que je verrai la haute dignité dont vous venez d'être revêtu vous donner accès au Sénat. Vous y apporterez, je

n'en doute pas, cet esprit de conciliation qui ne sépare pas la cause de la religion de celle de la patrie ; cet esprit de tolérance qui attire et persuade, enfin cet amour du pays qui tend sans cesse à rapprocher ceux qu'éloignent les divergences d'opinions.

« Je vous remercie de la justice que vous rendez aux sentiments religieux de l'Impératrice. C'est l'heureux privilège de la femme de rester étrangère aux raisons d'Etat et aux froids calculs de la politique, pour se livrer tout entière aux généreuses inspirations de l'âme, et pour offrir des consolations à l'infortune, des encouragements à tout ce qui est noble et sacré.

« Mon fils, que protègent les bénédictions de l'Eglise, apprendra de bonne heure ses devoirs de chrétien, de citoyen et de prince, et plus tard il continuera envers sa patrie, comme envers les amis de son père, à acquitter ma dette de reconnaissance et d'affection. »

Vie d'Adèle Coulombe.

Nous annonçons avec plaisir, aux amis de notre littérature et aux âmes pieuses, l'apparition d'un nouvel ouvrage, *la vie d'Adèle Coulombe, religieuse hospitalière de l'Hôtel-Dieu de Montréal.*

Adèle Coulombe naquit le 23 mai 1835, à la Rivière-du-Loup, diocèse des Trois-Rivières, et mourut le 13 avril 1862 âgée seulement de 27 ans. Son père, Antoine Albert Coulombe mort en 1843, était petit neveu de Mgr. Hubert, évêque de Québec, et sa famille avait fourni plusieurs membres au sacerdoce. Sa mère était sœur de M. J. J. Caron, grand-vicaire de Mgr. Bourget, évêque de Montréal, mort le 19 juillet 1844. Ainsi elle appartenait à cette famille Caron, dans laquelle les vertus et les talents sont comme héréditaires, et qui, elle aussi, a donné au clergé, outre M. J. J. Caron, plusieurs hommes distingués, et aux communautés religieuses grand nombre de sujets qui y ont rempli avec honneur les premières charges.

Cette vie, l'œuvre d'une plume exercée et habile, est pleine de charmes, et nul doute qu'elle ne soit lue avec le plus grand intérêt par tout le monde. Si dans la vie d'un saint, c'est le saint lui-même, son cœur, l'onction de ses vertus, le secret et la beauté de ses œuvres qu'on cherche avant tout, il semble que l'historien de notre jeune canadienne a pleinement compris son rôle, en laissant, le plus souvent, parler son héroïne elle-même ou bien ses amies les plus intimes.

Voici ce que nous lisons sur sa première communion : « C'était la veille du jour le plus beau de la vie d'Adèle. Que la nuit lui parut longue !... elle la passa presque sans dormir, soupirant sans cesse après la possession de son Dieu. A son lever, elle ne pouvait contenir les sentiments qui remplissaient son âme. Comme il était tombé de la neige pendant la nuit, et que cette neige blanchissait les rues, elle disait naïvement à ses parents : « Voyez donc cette belle neige toute blanche et que les pieds des passants n'ont pas encore foulée ; le bon Dieu veut nous montrer par là combien nos âmes doivent être nettes et pures. Ah ! comme tout est blanc aujourd'hui,

nos robes sont blanches, les parures même de l'Église seront blanches, que cela exprime bien la blancheur dont nos âmes doivent être revêtues !"

"Remplie de ces saintes pensées, Adèle sortit de la maison paternelle pour se rendre à l'Église... elle assista au Saint Sacrifice de la Messe avec une piété qu'on n'avait pas encore remarquée en elle. Sur son visage doux et animé, dans ses yeux humides de larmes, on lisait les pensées qui occupaient son cœur. Enfin le moment d'aller à la sainte table arriva. Les anges ne purent contempler sans admiration cette enfant, qui leur ressemblait si bien par son innocence, s'avancant lentement vers l'autel, les mains jointes, les yeux baissés, le cœur tout brûlant d'amour, pour se nourrir de son Dieu ; puis s'en retournant à sa place avec l'expression d'une joie céleste, et se livrant ensuite à tous les transports de sa reconnaissance, car elle possédait enfin le Dieu caché qui comblait tous ses désirs, et elle pouvait dire avec l'épouse des cantiques : *mon bien-aimé est à moi ; je le tiens et ne le quitterai plus.*

"Son action de grâces fut en rapport avec les dispositions qu'elle avait apportées à la sainte communion. Elle semblait toute absorbée en Dieu. Une conversation qu'elle eut le lendemain avec une de ses compagnes, nous révèle une partie des sentiments qui l'animaient dans ce moment précieux. "Comme nous parlions ensemble, dit cette jeune fille, du bonheur que nous avions en la veille ; "Oh ! dit-elle, que j'étais heureuse, mais heureuse d'un bonheur qui ne peut s'exprimer. — Et qu'as-tu dit à Notre Seigneur, lui demandais-je ? "Bien des choses, me répondit-elle ; je l'ai remercié d'abord, puis j'ai prié pour mes bons parents et pour toutes les personnes qui me sont chères : j'ai demandé ensuite à Notre Seigneur la grâce de mourir plutôt que de l'offenser.

"Au sortir de l'église, sa bouche parlait encore de l'abondance de son cœur... L'après-midi, les enfants s'étant réunies auprès des sœurs qui devaient les occuper à de pieux exercices, Adèle fut députée au séminaire avec une autre jeune communicante pour demander l'heure de la cérémonie qui devait avoir lieu dans la soirée. Mr. Fay, curé d'office, étant venu au parloir, raconte son amie, nous adressa quelques paroles gracieuses ; puis, se tournant du côté d'Adèle, qui avait l'air si sage et si contente, et nous regardant toutes les deux, il nous dit : *vous devriez toujours être de petites vierges.* Comme je me taisais pour laisser parler ma petite compagne, qui parlait toujours si bien, Adèle répondit d'un air aisé : "Oh ! oui, Monsieur, il serait bien à désirer qu'il en fût ainsi." Ce souhait eut son entier accomplissement. Adèle demeura en effet, toujours vierge de corps et d'esprit, et ce lis si bien arrosé du sang de l'Agneau, conserva toujours sa blancheur." (1)

Rien n'est plus touchant que son zèle pour la propagation de l'œuvre de la *Ste. Enfance*. En effet, "la pensée seule des pauvres petits enfants infidèles attendrissait son cœur et excitait sa charité. Elle était infatigable pour former le plus de douzaines possibles. Elle usait de tant d'adresse, de tant d'insinuation, qu'on ne pouvait lui résister. Un jour qu'elle invitait une de ses compagnes à donner son nom, celle-ci lui répondit par un refus formel, disant qu'elle était déjà d'assez d'associations. Adèle ne dit rien, mais elle ne se donna

pas pour battue. Quelque temps après, elle lui envoya un numéro des annales, en lui disant poliment : "quand tu comprendras bien le but de cette association, ton bon cœur ne te permettra pas de différer plus longtemps à en faire partie." Puis l'ayant rencontrée un autre jour : "Eh bien, dit-elle, c'est aujourd'hui que tu vas te mettre de la *Ste. Enfance* ? cette œuvre te portera bonheur. Tiens, ajouta-t-elle, en lui présentant une liste, voici une douzaine qui ne demande que ton nom pour s'achever ; ce n'est pas toi qui l'as commencée, mais c'est toi qui vas la finir. Allons, allons, une petite offrande avec une petite prière pour les petits Chinois ! Donne-moi ton nom, et tu seras de la *Ste. Enfance* pour sauver des enfants qui formeront ta couronne au ciel."

Mais laissons parler un juge autrement compétent que nous, et terminons par l'approbation si flatteuse que Mgr. l'Évêque de Montréal a bien voulu donner à ce livre où respire à chaque page le parfum de la piété la plus suave et de la charité la plus tendre.

APPROBATION DE MGR. L'ÉVÊQUE DE MONTRÉAL.

Nous avons vu la VIE D'ADÈLE COULOMBE, Religieuse Hospitalière de l'Hôtel-Dieu de Montréal en Canada ; et nous lui donnons notre pleine approbation. Car, il nous a paru, en parcourant cet ouvrage, qu'il était de nature à faire sur les bonnes âmes, que la vertu attire par ses charmes, de douces et vives impressions.

On y trouve en effet, d'un bout à l'autre, des sentiments d'une piété tendre, que l'auteur, qui a connu particulièrement la Religieuse, dont il écrit les saintes œuvres, a su présenter à ses lecteurs sous des traits, qui font aimer la vertu, tout en faisant connaître celle qui l'a si bien pratiquée.

On reconnaît cette parfaite Religieuse à son langage, à son style, à son caractère qui semblait avoir été frappé par le Créateur, tout exprès, pour être, dans ces temps mauvais, une expression vivante d'une âme qui est faite pour donner au monde le spectacle des vertus les plus candides et les plus aimables.

L'impression des personnes pieuses, qui ont déjà lu cet ouvrage, est qu'il est de nature à répandre un parfum délicieux, non seulement dans les Maisons Religieuses, mais encore dans les Pensionnats et dans les bonnes familles du monde, qui, au milieu de ce siècle corrompu, conservent le feu sacré de l'amour divin.

Puisse cette vie d'une humble Sœur Hospitalière confondre la sagesse des prétendus sages du monde, qui s'étudient à combattre l'État Religieux, qui représentent les vœux sacrés que l'on y fait, comme un joug insupportable, et qui voudraient faire croire que les personnes que Dieu y appelle, ne peuvent y être que souverainement malheureuses !

Nous le bénissons donc, avec toute l'effusion de notre âme, cet ouvrage ; et nous lui souhaitons tout le succès qui lui est dû, et que semblent lui assurer les vertus, qui y sont si bien représentées, et les pieuses inclinations qu'il va nourrir et fortifier dans tous les cœurs nés pour les choses célestes.

Donné au dit Hôtel-Dieu de Montréal, le 23 janvier 1864.

† IG. EVÊQUE DE MONTRÉAL.

(1) Sa compagne est aussi entrée en religion.

CABINET DE LECTURE PAROISSIAL.

Discours de C. S. CHERRIER, Ecr., C. R., prononcé à la séance du 26 janvier 1864.

Monsieur le Supérieur,

Mesdames et Messieurs,

Nous avons tous regretté l'interruption des séances du Cabinet de Lecture Paroissial où nous avons été si souvent intéressés par des lectures, où l'on trouvait toujours mêlés avec art, l'utile et l'agréable. C'est avec d'autant plus de satisfaction que nous voyons cette institution reprendre ses séances, qu'elle entre dans une phase nouvelle qui nous promet des jouissances intellectuelles encore plus abondantes que celles que nous y avons déjà goûtées, et une instruction plus solide et plus variée. Dans des lectures telles que celles dont plusieurs littérateurs nous ont favorisés, au Cabinet de Lecture, on ne pouvait qu'effleurer les sujets auxquels elles avaient rapport et, nécessairement, l'agrément de la forme y était souvent plus recherché que la profondeur des idées.

A ce genre plus ou moins léger d'instruction qui a aussi ses avantages et qui ne sera pas abandonné, on ajoutera des cours suivis où les matières qui en feront l'objet seront traitées avec quelqu'étendue. Ces cours ou séries d'entretiens sur des questions se rattachant à la philosophie, au droit et à d'autres sciences ne pourront manquer de fournir des sujets de méditation aux esprits sérieux (et j'aime à croire que nous sommes tous des esprits sérieux) et, en même temps, des connaissances générales devenues presque indispensables à l'époque où nous vivons. Nous en avons la preuve ce soir dans l'entretien brillant que nous venons d'entendre. Il est bien propre à nous convaincre que, si l'éminent professeur de philosophie qui a su nous captiver, autant par l'élégance de son élocution que par la lucidité de ses idées, est initié aux mystères de la métaphysique, il ne l'est pas moins aux secrets de la littérature, et qu'il sait avec le même bonheur, nous exposer les splendeurs de l'une et reproduire les beautés de l'autre.

Aussi n'est-ce pas une tâche enviable que celle de s'adresser à un auditoire qui est encore sous le charme de sa parole élocuente.

Les typographies fournissent complaisamment à celui qui écrit, une excuse toujours prête pour les locutions vicieuses. Celui qui parle est privé de cette ressource et ne peut compter que sur l'indulgence de ses auditeurs pour les incorrections de langage qui lui échappent. C'est ce que je fais.

Quelques remarques sur l'étude du Droit et propres à faire voir son utilité, ne sont point hors de propos après un entretien philosophique. Elles peuvent d'autant plus s'y rattacher que la philosophie, comme l'a remarqué un professeur de Droit, éminent, est l'une des avenues du Droit. En outre, la jurisprudence, c'est-à-dire, la Science du Droit poursuit, dans une sphère différente, le même objet que la Philosophie, la recherche de ce qui est vrai, juste et honnête.

Aussi les Jurisconsultes Romains, ces flambeaux de la jurisprudence à laquelle ils ont élevé un monument impérissable, ces hommes dont les décisions sont tous les jours invoquées dans les tribunaux comme des oracles, se sont-ils appliqués à l'étude de la Philosophie. Les extraits que nous avons de leurs ouvrages portent

l'empreinte des doctrines philosophiques dont ils s'étaient nourris. Gravina, dans la préface de son traité des sources du Droit, dit que : " Les Jurisconsultes Romains ont toujours tellement marié l'étude du Droit à celle de la philosophie qu'ils ont recueilli tout ce qui se trouvait épars dans les livres des philosophes Grecs, sur les notions de l'honnête et du juste ; sur les bornes du bien et du mal..... en sorte que ce qui n'était chez les Grecs qu'un amusement de l'esprit, est devenu à Rome, le fondement du Droit soit public soit privé."

Remarquons en passant, que la recherche de la vérité était tellement sincère chez ces Jurisconsultes philosophes, que les membres des deux écoles principales qui s'étaient formées parmi eux comme il s'en était formé chez les philosophes Grecs, adoptaient réciproquement leurs décisions, quand ces décisions leur semblaient avoir pour elles la justice et la vérité. Il est des écoles philosophiques qui n'ont pas toujours donné l'exemple d'un amour si désintéressé de la vérité.

Puisque l'étude de la philosophie est liée si intimement à celle du Droit, il n'est pas étonnant que l'on m'ait demandé de vous adresser quelques observations sur les avantages de cette étude. Je sens, à la vérité, que ce soir, en accédant à cette demande, je semble jouer de malheur. Ce n'est pas assez d'être obligé de faire entendre une parole faible et décolorée à la suite de la parole vive et brillante du professeur de St. Hyacinthe, il me faut encore aborder un sujet qui vient d'être traité par le célèbre Evêque d'Orléans avec cette hauteur de vues, cette énergie de langage qui caractérisent toutes ses œuvres. C'est après avoir lu les magnifiques considérations que Monseigneur Dupanloup a fait valoir en faveur de l'étude du Droit et de son importance que l'on apprécie d'avantage ce que l'un des plus grands écrivains anglais a dit en parlant du Droit : *que c'était l'une des premières et des plus nobles sciences, une science qui fait plus pour donner à l'intelligence de la vivacité et de la vigueur (to quicken and invigorate the understanding)* qu'aucun autre genre de connaissance.

En présence du plaidoyer éloquent de l'Evêque d'Orléans en faveur de l'étude du Droit, il me faut nécessairement me borner à quelques courtes considérations qui, à défaut de tout autre mérite, auront celui de l'actualité, en faisant voir que, dans notre régime politique, cette étude est non seulement utile, mais qu'elle est presque une nécessité.

Que dans tout état de société, cette étude produise des résultats heureux, cela n'est pas douteux. Pour s'en convaincre, il suffit de remarquer que, de même que la philosophie est l'expression la plus haute de la vérité après la théologie, de même le Droit est l'expression la plus élevée de la justice, cette vertu sur laquelle repose comme sur une base solide tout l'édifice social et qui en maintient toutes les parties dans l'ordre et l'harmonie. La justice, les anciens l'avaient divinisée et, suivant la mythologie, cette déesse n'avait habité la terre que pendant l'âge d'or. Dégoûtée du séjour terrestre par la perversité des hommes, elle s'envola au séjour céleste. Ceci n'est qu'une fiction poétique; car, de même que le monde matériel retomberait dans le chaos, si la main divine qui l'en a tiré cessait d'en régler les mouvements, de même le monde moral n'offrirait plus que désordre et confusion si la justice en était bannie et

cessait entièrement de régler les rapports des hommes entr'eux.

Cette vérité n'avait pas échappé à l'antiquité payenne puisqu'à ses yeux, " la justice comprenait tous les rapports humains, politiques et civils et constituait " l'harmonie universelle du monde moral, de l'humanité. "..... Si, dans toute société, la justice doit présider aux rapports politiques, il en résulte que la science du Droit qui n'est que celle même de la justice devrait être l'objet des études du plus grand nombre sous tous les régimes politiques, et surtout sous un régime constitutionnel comme le nôtre. Je ne pense pas exagérer en disant que, sous ce régime, l'étude du droit est non seulement très avantageuse, mais qu'elle devient une nécessité. Cette nécessité résulte, en effet, du rôle que les habitants d'un pays régi par des institutions représentatives sont appelés à jouer dans l'organisation de la société politique. Ce rôle ne saurait être rempli avec honneur pour eux et avantage pour leurs compatriotes, à moins qu'ils n'y apportent un sentiment de justice et de devoir et la conscience de leurs obligations, toutes choses que l'on n'acquiert que par l'étude du Droit, ainsi que je l'ai déjà fait entrevoir et comme je le prouverai encore plus clairement par les quelques remarques qui me restent à faire.

Quant au rôle que tous les citoyens, ceux qui appartiennent aux classes les plus humbles comme ceux qui font partie des plus élevés, sont appelés à jouer dans notre organisation politique, vous le connaissez tous. Ce rôle, digne d'une noble ambition, consiste pour les citoyens à participer au gouvernement du pays, soit en siégeant comme législateurs dans les assemblées législatives pour décréter les lois, soit en siégeant dans le Conseil comme Ministres chargés d'en surveiller l'exécution et de veiller à tout ce qui peut, dans une administration bien dirigée, promouvoir les intérêts moraux et matériels des administrés. En outre de cette participation directe au gouvernement, il en est une autre, indirecte, qui n'est pas moins importante, c'est le droit de désigner par la voie du suffrage ceux qui rempliront les fonctions si élevées, et en même temps si recherchées, dont je viens de parler, celles de député, celles de ministre.—Eh bien ! cette participation, soit directe, soit indirecte au gouvernement de son pays entraîne une responsabilité souvent trop méconnue par ceux qui l'encourent sans songer à tout ce qu'elle a de grave, je dirai même de redoutable. Si quelque chose peut faire naître la conscience de cette responsabilité, et la faire apprécier dans toute son étendue, c'est la notion même que comporte l'idée de Droit, et les éléments qu'elle renferme. Ces éléments sont de deux sortes : l'un consiste à faire envisager le droit comme un titre à réclamer quelque chose, à jouir d'une prérogative, d'un avantage quelconque, l'autre comprend l'obligation qui correspond à ce droit et qui est attachée à son exercice.

Prenons pour exemple de ce que je dis en ce moment, le droit de suffrage accordé dans nos institutions à la plupart des citoyens, ce droit dont les peuples libres et éclairés se montreront toujours jaloux avec raison, puisqu'il constitue toute leur existence politique et les fait participer à l'administration de la chose publique. Mais s'il n'y a pas de Droit plus précieux pour un peuple, il n'y en a point non plus qui soit accompagné de plus de séductions. Ceux qui captent les suffrages des peuples et désirent les obtenir dans des vues d'am-

bition et d'agrandissement personnel, le font à tout temps de leurs droits et de leurs intérêts, beaucoup plus que de leurs devoirs et de leurs obligations. Il en est résulté que les populations, flattées dans leurs instincts les plus chers, ont souvent exagéré leurs droits et perdu de vue les devoirs qui sont attachés à leur exercice, et se sont livrées à un égoïsme et à une cupidité souvent funestes au bon fonctionnement des institutions populaires.

Montesquieu a dit, quelque part, que les choix populaires étaient admirables. Cette assertion ne saurait être fondée qu'en autant que ces choix sont, chez ceux qui sont appelés à les faire, le résultat d'un jugement qui n'est faussé ni par l'erreur ni par la passion. Eh ! quelle meilleure sauvegarde contre la passion que le sens moral fortifié par des notions de justice et de droit !... L'électeur, étranger à tout autre sentiment qu'à celui du devoir, à tout autre intérêt qu'à celui de la vérité, à toute autre passion qu'à celle du patriotisme, s'approchera de l'urne électorale avec un légitime orgueil pour y déposer un vote consciencieux et éclairé.

S'il est essentiel au bon fonctionnement des institutions représentatives, que les peuples qu'elles régissent, connaissent bien leurs obligations, il ne l'est pas moins que les dépositaires du pouvoir, chargés de la belle mission de faire le bien-être de leurs semblables en les gouvernant, aient, eux aussi, un sentiment profond de leurs obligations, des notions précises sur ce qui est permis et ce qui ne l'est pas en morale, enfin une connaissance approfondie de cette science du droit qui, comme l'observe un jurisconsulte philosophe, est : " La science des rapports obligatoires des hommes. " Multipliés comme le sont ces rapports entre les gouvernants et les gouvernés, les administrateurs et les administrés, il n'y a que la justice et la justice la plus stricte qui puisse empêcher les froissements qui en détruiraient l'harmonie et en feraient, pour les uns, une source de dangers, et, pour les autres, une source de malheurs.

Je ne demande pas à l'homme d'Etat, au Ministre porté au pouvoir par les suffrages de ses concitoyens, les larmes que versait cet Empereur Romain à la fin des jours où il n'avait pu répandre de bienfaits et contribuer à la félicité de ses semblables. Je ne suis pas si exigeant ; ce que je lui demande, c'est qu'à la fin de sa carrière, quelle qu'elle ait été sa durée, cet homme d'Etat puisse se rendre ce témoignage honorable qu'il n'a jamais trempé dans aucune injustice, par faiblesse, entraînement ou enivrement du pouvoir.

Je regretterais qu'on pût me reprocher de ne pas assez apprécier l'importance du sentiment religieux. Je conviens que c'est assurément le frein le plus fort qu'on puisse opposer à l'ivresse du pouvoir ou au débordement des passions populaires.

Mais, après le sentiment religieux qui, malheureusement, dans ces temps de scepticisme, n'a pas conservé toute l'influence qu'il devait avoir, s'il est quelque chose qui puisse, sinon le remplacer, du moins y suppléer en partie, c'est la morale souvent très élevée qu'offrent les Jurisconsultes philosophes.

A ces considérations sur l'utilité ou plutôt sur la nécessité des études légales, je pourrais en ajouter d'autres, secondaires, à la vérité, mais néanmoins dignes d'attention. Que d'emplois dont les citoyens peuvent être chargés et qui exigent, pour être bien remplis, des

connaissances positives du Droit. Et, dans les départements de la haute administration, combien de droits individuels, combien d'intérêts légitimes l'on est exposé à méconnaître et même à violer, si on ignore les lois qui les protègent? Prétendre décréter des lois, ou participer seulement à leur confection et ignorer celles qui existent déjà, c'est une prétention qui impliquerait contradiction.

Sans entrer dans plus de détails, je termine par un motif puissant pour engager la jeunesse surtout, cette jeunesse qui a, je le suppose, la *digne ambition*, comme la nomme Monseigneur Dupanloup, de siéger dans nos assemblées législatives et qui désirera y porter les aspirations de leur âge, aspirations toujours nobles, toujours patriotiques, à se livrer avec ardeur à l'étude de la science des lois. Qu'ils songent que beaucoup de ceux qui nous ont précédés dans la carrière politique étaient des Jurisconsultes distingués, et que c'est au nom des lois et du Droit constitutionnel qu'ils ont pu, avec succès, revendiquer les libertés populaires, assurer à leurs compatriotes les droits que leur accordaient les principes du gouvernement sous lequel ils vivaient, et protéger nos institutions civiles et religieuses contre les attaques d'un fanatisme intolérant. Entre plusieurs exemples que je pourrais citer, il en est un qui me paraît avoir un tel mérite d'à propos que je ne puis me refuser au plaisir de le rappeler. A une époque déjà éloignée, des rumeurs sinistres circulaient et inspiraient de justes craintes que l'on ne songeât à réaliser le projet de spoliation médité depuis longtemps contre les biens d'une des maisons religieuses les plus chères à tout le pays et aux citoyens de Montréal en particulier. Un malaise facile à concevoir régnait dans la population catholique. Que fit l'ancienne Chambre d'Assemblée du Bas-Canada? Cette branche populaire de la Législature dirigée par des hommes qui, à un patriotisme pur et désintéressé, à un attachement sincère pour tous les établissements de leur pays, joignaient des connaissances étendues en Droit constitutionnel et public, n'hésita pas à transmettre au Gouverneur une adresse dans laquelle elle fit part des alarmes de la population catholique. Elle rappela les titres incontestables que la maison dont on avait médité la spoliation, avait à la propriété des biens dont elle savait faire un si noble usage. La Chambre invoqua aussi les grands principes du Droit Public qui militaient en faveur de l'existence légale d'une communauté dont l'origine remontait à plus d'un siècle. Cette adresse, qui obtint l'éloge d'un prélat Anglais catholique et très distingué, demeurera dans nos annales parlementaires comme un monument de l'éloquence et des connaissances légales de celui qui la rédigea et un témoignage honorable de l'estime, du respect et de la reconnaissance de tout un peuple manifestés par la voix de ses représentants, en faveur de la maison de St. Sulpice du Canada qui a fait revivre parmi nous les lumières, les talents et les vertus de celle de Paris.

Un Hivernage à Québec.

1533—1536.

(Pour faire suite à l'arrivée de Jacques-Cartier à Montréal.)

I.

STADACONÉ.

En descendant de Montréal, Cartier s'arrêta au lieu de sa route devant une belle rivière venant du Nord. Plusieurs îles verdoyantes, agréables et fertiles, couvertes d'arbres de toutes sortes étaient magnifiquement assises à son embouchure: la plus grande commandait toutes les autres et s'avancit jusque dans le St. Laurent. Sur sa pointe extrême, le Capitaine y planta une grande croix et prit possession, au nom de François I^{er}, de cette riche contrée où devait un jour s'élever *Trois-Rivières*.

Parti le quatre d'Hochelega, le onze d'octobre il était à Stadaconé. Il y trouva ses équipages fortifiés, les dispositions des sauvages commençant déjà à inspirer quelques craintes.

Cependant, le roi Donnacona ayant appris le retour du Capitaine descendit aux navires, avec les principaux chefs et les deux interprètes, Domagaya et Tuiguragny. Ils se livrèrent à de grandes démonstrations de joie et feignirent d'être fort contents de le revoir. Cartier ne s'y fit nullement; il les accueillit toutefois avec courtoisie et accepta l'invitation d'aller les voir à leur village. Le lendemain, en effet, il se mit en route pour Stadaconé, accompagné des gentilshommes et de cinquante hommes bien armés et marchant en bon ordre.

La bourgade du Seigneur de Canada était loin d'être cette vieille capitale d'aujourd'hui, suspendue comme un nid d'aigle aux flancs abrupts du Cap-Diamant, et que le voyageur venant du Montmorency, admire en descendant la côte de Beauport. Ce n'était point cette rade vivante où se croisent les pavillons de toutes les nations, ni ces milliers de toits argentés, reflétant les rayons du soleil, et s'échelonnant de la base jusqu'au sommet de la montagne. Ce n'était pas cette cité pittoresque et curieuse, avec ses fortifications et ses batteries, ses longs et populeux faubourgs, son Hôpital de marine, ses chantiers, son Parlement, son Université, ses belles églises et son orgueilleuse citadelle qui, comme une sentinelle vigilante veille à la garde du pays.

Alors le vaste bassin était silencieux et désert; la montagne couverte d'épaisses forêts, du côté du fleuve, baignait majestueusement ses pieds dans les flots qui les venaient caresser, et du côté des terres se déployant comme un aile d'oiseau (1) et s'inclinant doucement vers le couchant, laissait quelques espaces découverts, où s'élevaient les cabanes des sauvages.

Leur village était à une demi-lieu de la station des vaisseaux, il n'était point fortifié comme Hochelega, et pouvait être situé sur cette partie du côteau Ste. Geneviève où se trouve aujourd'hui le faubourg Saint-Jean.

A l'arrivée des étrangers, les indigènes sortirent au-devant d'eux, formant des danses à part, les hommes d'un côté, les femmes de l'autre. Après les saluts et les harangues d'usage, le capitaine leur fit ses présents: aux hommes, il donna des couteaux, à chaque femme et à chaque jeune fille qui défilait devant lui une bague

(1) Stadaconé, en algonquin, signifie aile.

d'étain dont elles se montrèrent très satisfaites et paisiblement fières. Conduit par les deux interprètes, il visita le village, entra dans les huttes d'écorce de bouleau qu'il trouva fort bien approvisionnées pour l'hiver.

Chemin faisant, le Grand-Chef racontait ses exploits au Capitaine, et arrivé à sa cabane, il lui fit voir les trophées de ses victoires : c'était cinq têtes de Toudamans, ou d'Iroquois, que le barbare avait scalpées et qui séchaient étendues sur des pieux. En les montrant aux étrangers, il savourait encore le plaisir de la vengeance, qu'il venait de tirer d'un massacre dont les habitants de Stadaconé avaient été, deux ans auparavant, les victimes.

Deux cents sauvages de ce village, hommes, femmes et enfants, descendaient à *Honguedo*, aujourd'hui le pays de Gaspé; ils allaient faire la guerre aux Toudamans. Un soir, la nuit les surprit en face du Saguenay : là, se trouve une île déserte, un roc dépouillé et battu des flots et des vents, qui leur servait de station dans leurs courses; ils y prennent terre, ils tirent sur le sable leur canots, construisent leurs huttes pour la nuit, et s'environnent d'une palissade pour se mettre à l'abri des surprises. Nulles sentinelles ne furent placées pour faire le guet, et sans plus de soucis les guerriers se livrèrent aux douceurs du repos.

Tout le jour, plusieurs canots de Toudamans avaient battu le fleuve en quête de leurs ennemis. De bien loin, ils avaient aperçu la flotille de Stadaconé, et se cachant derrière les rochers de la côte, ils n'avaient point été découverts. Du fond de leur retraite et du sommet des caps voisins, ils avaient pu suivre tous les mouvements de leurs ennemis. Quand les derniers feux du campement s'éteignirent sur l'île, ils reprirent la mer et s'avancèrent pour les surprendre.

Le ciel roulait de gros nuages, comme à l'approche d'une tempête, la nuit était sombre et obscure, nulle étoile ne brillait au firmament, nul rayon de lune ne déchirait ce voile funèbre. Les Toudamans s'avançaient en silence; la mer agitée par un vent léger, et le bruit des vagues se brisant sur les récifs étouffaient les coups d'avirons. Leurs canots étaient chargés de fascines d'herbes et de branches desséchées. Ils prirent terre à peu de distance du campement, derrière une pointe qui les mettait à couvert. Leurs canots asséchés, ils se chargèrent des fascines et de leurs armes, et glissant légèrement à travers les rochers et les broussailles, ils arrivèrent sans bruit jusqu'au pied de la palissade. Là, déposant leurs fascines, ils y mirent le feu; en un instant, les flammes gagnèrent la palissade, envahirent les canots et les cabanes. Aux frémissements de l'incendie, auxquels se mêlèrent bientôt les cris de guerre des Toudamans, les sauvages surpris se réveillent. Comment peindre leur effroi, lorsqu'ils se voient enveloppés de toutes parts, d'un cercle de feu qui toujours se rétrécit et s'avance menaçant, sans leur offrir aucune issue. Les femmes, les enfants poussent des cris d'horreur; les guerriers rugissent comme des lions blessés par les chasseurs. Dans ce désordre et cette confusion, ils s'élancent à travers les flammes pour chercher leur salut dans la fuite, mais à mesure qu'ils se présentent, les Toudamans leur brisent le crâne de leurs casse-têtes ou les percent de leurs flèches, avant qu'ils aient le temps de se mettre en défense. Quatre seulement s'ouvrant un passage, la hache à la main, gagnent la mer et se sauvent à la

nage. Tous les autres périssent par le feu, ou sous les coups de leurs ennemis.

Après avoir visité le village, Cartier retourna vers ses vaisseaux, au milieu des chants et des danses de ces naïfs enfants des forêts.

Les loisirs de l'hivernage furent employés à étudier les croyances religieuses de ces peuplades, leurs mœurs, leur caractère, leur façon de vivre, leur manière de faire la guerre; à prendre des renseignements utiles sur le cours du fleuve et sa navigation, sur la flore et la faune de cette contrée, ou sur les plantes qui y croissent et les animaux que nourrissent ses forêts et ses eaux; sur la situation, l'étendue et la division générale du pays, les cours d'eau qui l'arrosent, la qualité des terres, et les ressources qu'elles pourraient offrir pour l'établissement d'une colonie.

La Religion de ces peuples se réduisait à bien peu de choses. Ils croyaient à un Dieu nommé *Cudonagny* qui leur parlait souvent. Quand il était de bonne humeur, il leur annonçait s'il ferait beau temps ou mauvais temps pour la chasse; mais s'il se levait chagrin, il leur jetait de la terre au visage et de la poussière dans les yeux; aussi le craignaient-ils beaucoup plus qu'ils ne l'aimaient.

Ils avaient une idée confuse de la vie future; ils racontaient qu'en quittant la terre, le mort s'envolait aux étoiles, et qu'après s'être promené dans le ciel à travers des globes de feu il descendait se coucher à l'horizon, où il se trouvait au milieu de riches campagnes couvertes d'arbres magnifiques, chargés de fruits délicieux.

La même idée se retrouvait dans l'hymne des funérailles que ces peuples chantaient sur les tombeaux des ancêtres. "Vous, qui êtes suspendus au-dessus des vivants, apprenez-nous à mourir et à vivre. Le Maître de la vie vous a ouvert ses bras et vous a procuré une heureuse chasse dans l'autre monde. La vie est comme cette couleur brillante du serpent qui paraît et disparaît plus vite que la flèche ne vole; elle est comme cet arc qu'amène la tempête au-dessus du torrent, comme l'ombre d'un nuage qui passe."

Une certaine communauté des biens régnait à Stadaconé, et c'est peut-être là que nos socialistes modernes sont allés prendre leur type de gouvernement, et qu'ils ont trouvé le sûr moyen de régénérer l'humanité sur le modèle de la nature primitive.

Le mariage y était respecté, mais la polygamie y était permise. Après la mort du mari, ses veuves n'avaient pas la liberté de former de nouveaux liens; elles étaient toute leur vie condamnées à porter le deuil que voici. Elles pilaient du charbon de bois, et mêlaient cette poudre d'ébène à de la graisse dont elles en formaient un fard et se tatouaient le visage.

Les habitants de Stadaconé étaient de haute taille, blancs et bien faits. Ils s'accoutraient de peaux et chaussaient des souliers de cuir fort bien façonnés; ils ne se couvraient pas la tête mais portaient leurs cheveux tressés, entortillés et relevés sur le sommet.

Perfides et rusés, comme tous les sauvages, ils étaient encore de grands joueurs, et livraient aux chances du hasard tout ce qu'ils avaient, et même leur personne. Après le jeu, la danse était un de leurs plus doux passe-temps. Cet exercice joua toujours un grand rôle dans les mœurs de ces nations; s'ils recevaient quelque étranger, s'ils célébraient quelque fête, c'était toujours avec accompagnement de chants et de danses. De nos jours,

ce qui reste de ces tribus sauvages a conservé encore le goût le plus vif pour ce genre de plaisir, tout en mêlant à leurs figures traditionnelles les danses européennes. Châteaubriand, parcourant nos forêts, en trouva des traces curieuses. " Je fus reçu, dit-il, sur les frontières de la solitude par un Français, Mr. Violet, maître à danser de messieurs les sauvages et de mesdames les sauvagesses, à qui on payait ses leçons en peaux de castor et en jambons d'ours. Au milieu d'une forêt, je vis une vingtaine de sauvages barbouillés comme des sorciers, le corps demi-nu, les oreilles découpées, des plumes de corbeau sur la tête et des anneaux passés dans les narines. Mr. Violet, petit français poudré et frisé comme sous Louis XV, habit vert-pomme, jabot et manchettes de mousseline, raclait un violon de poche, et faisait danser *Mudelon-Friquet* à ces Iroquois. Il se louait beaucoup de la légèreté de ses écumeurs. En effet, je n'ai jamais vu faire de telles gambades."

Les sauvages de Stadaconé étaient fort paresseux, se donnant peu de peine pour labourer leurs terres; ils se contentaient, à l'aide d'un pieu de bois, d'entrouvrir légèrement le sol pour lui confier leurs semences; la Providence faisait le reste, et quand la saison avait été favorable, ils récoltaient du blé, des melons, des concombres, des pois et des fèves de toutes couleurs.

Si les hommes travaillaient peu, les femmes au contraire, se livraient à de grandes fatigues, et c'est à elles qu'étaient réservées les plus dures corvées, comme chez toutes les nations où le Catholicisme n'est pas venu les relever de leur état d'esclavage, et les rétablir dans leur dignité et leurs droits de mères et d'épouses.

Du reste, ces peuples étaient très endurcis à la fatigue et aux froids. Journallement on les voyait venir par les plus grandes rigueurs de l'hiver, hommes, femmes, enfants, pieds nus sur la glace; " c'est chose incroyable, " dit Cartier, si on ne le voit."

Cela n'empêchait pas qu'ils eussent aussi leurs petites douceurs, tout comme des gens civilisés, et nous en citerons un exemple pour la consolation des fumeurs. Laissons parler le Capitaine. " Les sauvages, dit-il, ont une herbe dont ils font grand amas pendant l'hiver, laquelle ils estiment fort, et en usent, les hommes seulement, en la façon qui suit. Ils la font sécher au soleil, et la portent à leur cou dans une petite peau de bête, en lieu de sac, avec un cornet de bois ou de pierre: puis à toute heure, ils font poudre de la dite herbe et la mettent à l'un des bouts du dit cornet; puis mettent un charbon dessus, et soufflent par l'autre bout tant, (ils veut dire ils aspirent tant.) qu'ils s'emplissent le corps de fumée, tellement qu'elle leur sort par la bouche et les narilles, comme par un tuyau de cheminée; ils disent que cela les tient sains et chaudement, et ne vont jamais sans les dites choses." A part de légères nuances que l'expérience eût rectifiées dans l'observation de Cartier, voilà bien le *tabac*, la *blague*, la *pipe* et les *fumeurs*.

La découverte du cigare est non moins intéressante: les amateurs seront peut-être jaloux de la connaître; c'est à Colomb qu'ils la doivent.

Le navigateur génois étant abordé à Cuba, avait envoyé des messagers vers le roi de cette île. Sur leur route, ils rencontrèrent beaucoup de gens, tant hommes que femmes, qui portaient à la main des herbes sèches, renfermées dans une autre feuille également sèche, rou-

lée en forme de flageolet, et allumée par un bout tandis que l'autre était dans leur bouche, et qu'ils suçaient en aspirant, et faisaient ainsi sortir de leurs lèvres un petit nuage de fumée. Il désignaient cette sorte de flageolet ou grand cigare du nom de *Tobago*, ou *tabac* que nous avons donné à la plante elle-même.

Telle est l'origine des fameux cigares de la Havane. Désormais, nulle rivalité jalouse ne peut exister entre les amateurs de la pipe et ceux du cigare; l'origine de l'un comme celle de l'autre, se perd dans la nuit des temps et n'est pas moins illustre.

II.

LE FORT.

La meilleure intelligence avait jusqu'alors existé entre les sujets de Donnacona et les équipages de Cartier, mais un petit incident vint la rompre, et comme une étincelle allume quelquefois un grand incendie, une petite difficulté aurait pu amener un grand conflit sans la prudence du Capitaine.

Les sauvages sont loin d'être constants dans leurs amitiés; ils sont loin de posséder cette perfection que s'est plu à leur attribuer le siècle dernier, dans des vues aussi hostiles à la religion qu'à la société. A ce propos, qu'il nous soit permis de citer un témoignage qui n'est pas étranger à notre histoire nationale, puisque nous l'empruntons à M. Dussieux, professeur d'histoire à l'école impériale et militaire de Saint-Cyr, et auteur du *Canada sous la Domination Française*. Le portrait qu'il trace des sauvages n'est pas flatteur; mais il faut remarquer qu'il les peint tels qu'ils étaient au sein de l'infidélité et avant que la connaissance de la morale chrétienne eût transformé leurs mœurs inhumaines.

" Rien n'est plus faux, dit-il, et il est bon de le répéter souvent, que ces peintures admiratives de la vie sauvage dans lesquelles le dix-huitième siècle se complaisait si volontiers. Rien n'est plus dangereux que ces folles idées, de présenter cette barbarie comme le type de la vie humaine, et de considérer nos sociétés civilisées comme une destruction bien regrettable de la vie primitive; de telle sorte que chaque progrès dans la civilisation, selon ces théories absurdes, n'est qu'un pas nouveau dans la décadence, et un éloignement plus funeste de ce qu'on est ainsi convenu de regarder comme l'idéal du bon et du vrai.

" Que les sauvages soient en général grands, bien faits, forts, agiles, infatigables et d'une bravoure extrême: que leurs sens soient d'une finesse étonnante et aient acquis un développement extraordinaire: que toujours leur mémoire et souvent leur jugement étonnent l'européen, il n'y a rien dans tout cela que de fort naturel et qui ne se rencontre à chaque instant dans les sociétés civilisées: mais à côté de ceci, il faut placer l'affreuse misère de ces tribus; la paresse incurable de ces barbares, les maladies et la mortalité la plus effrayante, la férocité la plus odieuse, la stupidité des superstitions; de mille coutumes, l'ivrognerie, le jeu le plus effréné, la débauche hideuse, la fureur, les vengeances et les assassinats continuels. Nulle idée de société, à peine celle de la famille, nul respect de la propriété ni des personnes. Des esprits faux, mécontents et amis du paradoxal, peuvent seuls avoir

« vanté, et des ignorants ou des faibles peuvent seuls admirer cette barbarie qu'il regrettent si naïvement. »

Un des premiers défauts que Cartier avait reconnu dans les sauvages est la fourberie. Au milieu de leurs plus vives démonstrations de joie et d'amitié, il découvrirait que s'ils eussent pu le massacrer avec ses gens, ils l'eussent fait volontiers : nos récits nous en fourniront plusieurs preuves, et celle que nous rapportons ici n'en est pas la première.

Chaque jour les sauvages apportaient aux Bretons force provisions d'anguilles et d'autres poissons, et recevaient en échange des couteaux et autres bagatelles de cette valeur, dont ils se montraient fort contents ; cette disposition ne dura pas longtemps.

L'année précédente, dans un voyage à Gaspé, Cartier avait pris deux sauvages Domagaya et Taiguragny, qu'il avait emmenés en France pour leur en apprendre la langue. En revenant au Canada il les prit à son bord pour lui servir d'interprètes, et leur rendit la liberté à son arrivée à l'île d'Orléans. Mais le sauvage oublie rarement un affront, et lors même que l'occasion favorable d'en tirer vengeance ne s'en présente pas, le désir n'en couve pas moins au fond de son cœur, comme un feu sous la cendre pour se rallumer et éclater en temps opportun. Ces deux infidèles n'avaient point pardonné à Cartier leur enlèvement, et loin de lui être utiles, ils ne s'attachèrent qu'à lui rendre de mauvais services.

Ils firent entendre aux habitants de Stadaconé que ce qu'ils recevaient en échange de leurs provisions, était peu de chose, en comparaison de ce qu'ils pourraient obtenir, et que les Bretons leur accorderaient aussi bien des haches que des couteaux s'ils l'exigeaient.

Les sujets de Donnacona avaient aussi leurs griefs contre Cartier et ses gens ; ils n'avaient point oublié le mépris qui avait été fait de leurs menaces et le voyage entrepris à Hochelaga, malgré leur mécontentement. Ils saisirent donc avidement cette occasion de contrarier les étrangers ; ils devinrent plus exigeants, et l'on avait beau leur donner beaucoup, ils demandaient toujours davantage. Ils commencèrent même à comploter et à chercher les moyens de se défaire du Capitaine et des équipages.

Cartier en reçut avis par le Grand-Chef d'une tribu voisine qui vint le visiter vers le même temps, et qui l'avertit de se défier de Donnacona et des deux interprètes, qu'ils étaient *Agojudu* comme il les appelait dans sa langue sauvage, ce qui veut dire traîtres ou méchants.

On en eut bientôt la preuve. Donnacona avait donné au Capitaine une petite fille de sa parenté, âgée de dix ans, et deux petits garçons plus jeunes, pour être conduits en France afin d'y être élevés et instruits. Taiguragny, le plus perfide des deux interprètes, parvint à se glisser dans les vaisseaux, et fit évader la petite sauvagesse. Après ce coup, cinq jours s'écoulèrent sans que presque personne n'apportât de vivres aux marins.

Une trahison était à craindre ; Cartier résolut de se mettre à l'abri d'un coup de main.

Entre la pointe la plus avancée du Cap-Diamant et les prairies qui s'étendent au pied des côtes de Beauport, s'ouvre une large baie, commode et profonde, pouvant donner abri à une flotte entière.

Au fond de cette baie se décharge une rivière qui, descendant d'un grand lac dans l'intérieur des terres, accourt en serpentant par les plaines et les bois payer

au Fleuve le tribut de ses eaux. Les sauvages l'appelaient *Cubin-Coubat* à cause de ses mille détours ; Jacques Cartier l'appela *Rivière Sainte-Croix* à cause du jour où il y était arrivé. Elle reçut plus tard le nom de *Saint-Charles* en mémoire de Charles des Boies, grand-vicaire de Pontoise, fondateur de la première mission des Récollets de Québec dont la maison était bâtie sur les bords de cette Rivière.

Un peu au-dessus de son embouchure, la rivière St. Charles reçoit sur sa rive gauche les eaux du Lairet, petit ruisseau qui vient du nord. A la pointe orientale que forme la jonction de ces deux cours d'eau, on voit encore des traces de fossés profonds qui ont appartenu à d'anciennes fortifications. Champlain y avait retrouvé des ruines et des fondations de cheminée, des pièces de bois équarries, des boulets de canon, et les vestiges de l'enceinte étroite d'un fort, dessinée par des fossés profonds. C'est sur cette pointe, connue depuis sous le nom de Fort Jacques-Cartier, que la tradition du pays fixe l'emplacement où hiverna le Capitaine malouin.

Pendant son voyage à Hochelaga, ses équipages, pour protéger les vaisseaux ancrés à l'embouchure du Lairet, y avaient construit une palissade de pieux, fortement serrés les uns contre les autres et garnie d'artillerie.

Cartier, voyant les mauvaises dispositions des sauvages, fit doubler le rampart, creuser, tout autour, des fossés larges et profonds, construire des portes avec pont-levis et disposer ses batteries de manière à commander tous les abords. En même temps, un guet fut établi pour la nuit ; cinquante hommes se partagèrent les quarts de veille, et à chaque relevé on sonnait les trompettes. Ses dispositions ainsi prises, et dans une position admirable, protégé et couvert par deux rivières, Cartier attendait et défiait toutes les forces du pays.

Le Roi de Stadaconé et ses interprètes voyant qu'ils avaient perdu la confiance du Capitaine et se trouvant dans l'impossibilité de pouvoir lui nuire, entrèrent dans une violente colère. Puis, ils dissimulèrent leur ressentiment et envoyèrent de leurs gens, qui feignirent d'être étrangers, pour voir s'ils ne seraient point maltraités. Au fort on n'y fit nulle attention, et l'on sembla ne point s'apercevoir de ce piège et de cet artifice.

Le Grand Seigneur descendit alors avec ses compagnons jusqu'à la rivière, mais sans la traverser, et se tenant de l'autre bord, vis-à-vis le fort, il appela Cartier. Le Capitaine se présenta, et le roi lui demanda s'il était fâché, et pourquoi il ne venait plus le voir au village !

Cartier leur répondit qu'ils n'étaient que des traîtres et leur en donna de bonnes preuves, mais il ajouta que s'ils voulaient demeurer gens de bien, il oublierait leurs fourberies et les traiterait comme autrefois.

Les sauvages le remercièrent et lui promirent de lui ramener la petite fugitive. Ils revinrent en effet avec elle, plusieurs jours après, mais le Capitaine la refusa d'abord ; ils se confondirent alors en excuses, disant qu'elle ne s'était enfuie que parce qu'elle avait été battue par les pages. Cartier la reprit, parut tout oublier, et leur donna un festin. La paix fut ainsi rétablie, et les sauvages revinrent chaque jour aux navires avec plus de plaisir que jamais.

III.

LE SCORBUT.

On était à la mi-février de 1536, et c'était un di

mauche matin. Un ciel pur et brillant annonçait un de ces beaux jours d'hiver au Canada, précurseurs du printemps. Le froid tempérait ses rigueurs, le soleil dardait des rayons plus ardents sur les plaines de neige, et en faisait jaillir mille diamants reflétant toutes les nuances de l'arc-en-ciel. Une brise atténuée apportait aux vaisseaux un léger parfum des bois où la sève commençait à renaître, et ramenait la vigueur, le bien aise et la vie dans les poitrines épuisées et les membres engourdis.

Un grand mouvement régnait dans le fort. Officiers et marins, en grande tenue, prenaient leurs rangs sur les deux files d'une procession en tête de laquelle se plaça le capitaine, et dont les aumôniers Don Guillaume Le Breton et Don Anthoine fermaient la marche avec les gentilshommes.

A un signal donné, les portes s'ouvrirent, les ponts-levis s'abaissèrent : Cartier franchit les palissades et les fossés et tout le monde à sa suite, jeunes et vieux, gentilshommes et matelots, s'avançaient fort recueillis, à travers les neiges et les glaces, chantant les psaumes de la pénitence.

A la distance d'un jet d'arc, ils s'arrêtèrent devant un autel dressé au pied d'un grand arbre et surmonté de l'image du Christ et de la mère de Dieu. Là, les équipages se rangèrent en couronne, et le prêtre monta à l'autel pour célébrer le sacrifice du pardon. La messe fut chantée avec toute la solennité que permettait la circonstance, et il était beau d'entendre ces voix mâles, habituées à dominer le fracas des tempêtes, chanter en chœur, sur des plages infidèles, les douces hymnes de l'Église qu'ils avaient apprises dans l'humble église de leur village, quand ils servaient au chœur, ou qu'ils unissaient leurs voix aux chœurs rustiques de leur pauvre paroisse.

Surpris par cette harmonie nouvelle dont les échos de la montagne et de la forêt leur répétaient les accords, les habitants de Stadaconé étaient sortis de leurs cabanes, et n'osant descendre à la rivière contre les ordres de Cartier, ils contemplaient des hauteurs ce spectacle si nouveau pour eux.

Quand l'office fut achevé, et que le prêtre eut béni toute l'assistance, le Capitaine s'en vint aux pieds de la Madone, et pliant un genou en terre, "Vierge secourable, s'écria-t-il, qu'il vous plaise de prier votre chef-enfant d'avoir pitié de nous. Je me fais pèlerin à Notre-Dame-de-Rocquemadour, (1) si vous trouvez bon de nous octroyer la grâce du retour au beau pays de France ;" et tous les marins, à genoux, d'une voix émue et les larmes aux yeux, répondirent : AMEN.

Le prêtre répandit l'eau sainte sur la tête du Capitaine, lui remit le bâton et la gourde du pèlerin ; les Bretons se relevèrent et retournèrent au fort dans le

même ordre qu'ils étaient venus, en chantant les Litanies de la Vierge.

C'était à la fois un spectacle touchant et lamentable que celui de ces malheureux matelots, à plus de mille lieues de leur patrie, au milieu de peuplades barbares, au sein d'un hiver rigoureux, criant au ciel miséricorde. A peine pouvaient-ils se traîner et se soutenir, tant ils paraissaient faibles et malades. A voir leurs visages pâles et défaits, on eut dit des ombres revenant des tombeaux pour entonner un chant funèbre. Une grande calamité était venue fondre sur eux, et pour comprendre le but de cette solennité, il nous faut retourner de quelques mois en arrière.

Un jour, au commencement de décembre, la triste nouvelle se répandit tout-à-coup dans le fort qu'un mal pestilentiel avait fait invasion dans la bourgade de Stadaconé, et que déjà plus de cinquante personnes étaient tombées victimes du fléau.

Aussitôt, Cartier fit avertir les sauvages de ne plus venir aux vaisseaux et de ne plus parler à ses gens. Malgré cette précaution, le mal pénétra parmi ses équipages et y fit de très grands ravages.

Les hommes, frappés de cette maladie qu'ils ne connaissaient pas, devenaient incapables de se tenir debout. Les pieds leur enflaient considérablement, les nerfs se retiraient avec violence, l'enflure se communiquait à tous les membres et montait jusqu'à la tête, tout leur corps devenait noir comme le charbon, et se tachait de gouttes de sang rouge comme la pourpre. La bouche était bientôt attaquée et répandait une odeur infecte, les genévifs se gâtaient et tombaient en lambeaux, découvrant jusqu'à la racine des dents qui tombaient toutes, les unes après les autres.

En peu de semaines le mal fit de très grands progrès sur les trois navires, et au milieu de février, des cent dix hommes qu'avait amenés Cartier, il n'y en avait pas dix de sains ; huit déjà étaient morts et plus de cinquante étaient dans un état désespéré, et l'on ne connaissait aucun remède pour guérir cette étrange maladie.

C'est dans cette extrémité que le Capitaine, plein de foi autant que de compassion pour ses gens, résolut de demander au ciel un secours qu'il n'espérait plus de la terre, et fit le vœu dont nous venons de raconter les circonstances.

La situation des malades était des plus douloureuses ; la banquise du fleuve s'était soulevée sous l'effort des marées et avait amoncelé ses glaçons contre le fort. La neige était tombée en très grande abondance et les navires étaient ensevelis comme dans un sépulchre de glace ; l'eau congelée au dedans comme au dehors couvrait les ais, les mâts et les cordages jusqu'à quatre doigts d'épaisseur ; toutes les boissons étaient gelées dans les futailles, la mort moissonnait les plus vigoureux compagnons de Cartier, vingt-cinq avaient succombé, et tous, à l'exception du Capitaine et de trois ou quatre autres, étaient si faibles qu'ils ne pouvaient aller chercher à boire dans l'entre-pont, ni creuser la terre gelée pour enterrer leurs morts dont ils enfouissaient les cadavres sous la neige.

Dans une situation si critique, Cartier témoigna autant d'humanité que de courage. Presque seul, au milieu de tous ses équipages attaqués du fléau, il se fit multiplier pour faire face à tous les besoins ; il se fit infirmier, garde-malade, médecin ; il mit en œuvre toutes

(1) Roc-Amadour (France), dans le département du Lot, en latin *Rupes Amaloris* ou Roche de Saint Amadour, ermite, qui vivait, dit-on, du temps des Apôtres, et qui s'y retira pour y vénérer une statue de la Sainte Vierge qu'il avait sculptée de ses propres mains dans un morceau de bois. Roc-Amadour était déjà en grande vénération du temps de Charlemagne : on croit même qu'on y conserva longtemps la *Durandal* la célèbre épée du fameux Roland, neveu de cet empereur. On remarquait aussi au-dessus de la porte de l'église, une cloche mystérieuse, qui sonnait toute seule quand un chrétien était exposé en mer à quelque naufrage et qu'il implorait la Vierge du Roc-Amadour. C'est vraisemblablement cette tradition qui rendit ce pèlerinage si recommandable aux marins.

les ressources de sa prudence et de sa foi pour les arracher à la mort, prières, vœux, veilles et travaux il n'épargna ni son temps ni sa peine jusqu'à ce qu'il eût trouvé un remède qui leur rendit la santé. Quel dévouement ! quelle tendresse dans cette âme de marin ! Ne dirait-on pas une mère veillant nuit et jour dans les angoisses et l'inquiétude près du lit de ses enfants désespérés ?

Les plus grandes inquiétudes du Capitaine lui venaient de la part des sauvages, " et nous étions, dit-il, dans une crainte merveilleuse des gens du pays, qu'ils ne s'aperçussent de notre pitié et faiblesse." Il savait leurs dispositions, il ne doutait pas que s'ils venaient à apprendre l'état où il en était réduit, ils n'en profiteraient pour se précipiter en force sur les vaisseaux et en massacrer les équipages. Il fallait donc dissimuler et tromper, ne rien laisser transpirer au dehors de la situation intérieure. Voici la ruse qu'il employa. Malgré la défense du Capitaine, chaque jour quelques sauvages venaient rôder autour du fort. Cartier sortait alors au-devant d'eux, se faisant suivre de deux ou trois hommes, et lorsqu'ils étaient hors du pare, se retournant contre eux il feignait de vouloir les battre ; il les gourmandait en criant et jetant après eux des bâtons et les chassant vers les navires, et, en même temps, il faisait comprendre par signes " des dits sauvages, qu'il fesait " besogner ses gens dedans les navires, les uns à galler, " fester, les autres à faire du pain et autres besognes, " et qu'il n'était pas bon qu'ils vissent chômer dehors, " ce qu'ils croyaient : " et pour le leur persuader davantage, il ordonnait à ses malades de faire grand bruit dans l'intérieur des vaisseaux avec des pierres et des bâtons, comme si on les eut calcités réellement.

Par cet ingénieux stratagème il assura le salut de ses gens, qui, dès lors avaient presque perdu tout espoir de jamais revoir leur pays.

Toutefois, cet état de chose ne pouvait se prolonger plus longtemps. Il y avait plus de trois mois que régnaient la maladie, sans aucun espoir de secours. La mort fesait chaque jour de nouvelles victimes ; le désespoir commençait à s'emparer de ces malheureux, lorsque le ciel se ressouvint de la foi de ses serviteurs et leur envoya un remède inespéré.

Un jour, Cartier se promenait triste et pensif aux portes du fort, lorsqu'il vit venir une troupe de sauvages parmi lesquels était Domagnaya. Il en fut fort surpris, car, peu de jours auparavant, il avait vu cet interprète fort malade du même mal que ses matelots, et en ce jour il paraissait entièrement guéri.

Ce fut un trait de lumière pour le Capitaine, qui espéra savoir de cet interprète quel remède il avait employé pour obtenir sa guérison. Lorsqu'il le vit près du fort, Cartier lui demanda de ses nouvelles, et comment il était revenu à la santé.

Domagnaya lui répondit que c'était à l'aide de l'écorce et du suc d'une feuille d'un arbre qu'il appelait *Amédée* et que c'était le meilleur remède pour cette maladie.

Le Capitaine le pria de lui dire s'il n'y en avait point dans les environs, car son serviteur ajoutait-il avait pris le même mal en allant voir le Grand-Chef et il désirait le soulager.

Sans en soupçonner d'avantage, Domagnaya envoya plusieurs femmes avec le Capitaine cueillir cette feuille merveilleuse. Elles en rapportèrent une dizaine de rameaux ; elles les dépouillèrent de leur écorce et de

leurs feuilles qu'elles pilèrent et mirent à bouillir dans l'eau. Quand le remède fut prêt, elles recommandèrent à Cartier d'en donner à boire au malade tous les deux jours, et d'en appliquer le marc sur tous les membres atteints.

Heureux de cette recette, le Capitaine porta le remède à ses gens, mais soit dégoût pour ce remède sauvage, soit excès de faiblesse et horreur de toute boisson, personne n'en voulut prendre. Il avait beau employer les ressources de son éloquence, tous demeuraient insensibles et refusaient la coupe salutaire. A la fin cependant, à force de prières, le Capitaine obtint d'un ou de deux qu'ils essaieraient de l'efficacité de ce remède ; mais, ô prodige ! à peine en eurent-ils pris deux ou trois fois, qu'ils se trouvèrent complètement guéris, non-seulement de leur mal présent, mais même d'infirmilités qui dataient de plusieurs années.

Alors une révolution soudaine s'opéra dans les esprits et un combat d'un nouveau genre eut lieu dans les vaisseaux, ce fut à qui prendrait, le premier, le remède. Tous les malades se précipitèrent à la fois sur la miraculeuse boisson ; les feuilles ramassées ne suffirent plus à toutes les demandes ; on retourna chaque jour au bois : en moins d'une semaine, un arbre aussi gros et aussi grand qu'on ait jamais vu, dit la relation, y passa tout entier et fit plus de merveilles en huit jours, " que si " tous les médecins de Louvain et de Montpellier y " eussent esté avec toutes les drogues d'Alexandrie... " car il nous a tellement profité que tous ceux qui en " ont voulu user, ont recouvert santé et guérison : la " grâce à Dieu ! "

Nous donnons ici la liste des compagnons de Jacques Cartier que nous devons à l'extrême complaisance d'un membre distingué de la *Société Historique de Montréal*.

L'insertion desd. mes compagnons, mariniers et pilotes s'ensuyent.

Jacques Cartier, Capne.

Thomas Pourmort, me de la nef.

Guill Le Breton Bastille, Capne et pilote du galion.

Jacq. Maingard, me du galion.

Marc Jalebert, Capne et pilote du Courlien (l'Enérillon.)

Guill Le Marié, me du Courlien.

Laurens Boulain.

Estienne Nouel.

Pierre Emery dict Talbot.

Michel Hervé.

Estienne Reumerel (ou Rimovel)

Michel Audiepoire.

Bertrand Samboste (ou Sambost.)

Richard le Bay.

Lucas Jac. Jr. Fammys (ou Lucas père.)

Francoys Guitault, apotecinaire.

Georges Mabilie.

Guill Sequart, charpentier.

Robin Le Fort.

Samson Ripault, barbier.

Francoys Guillot.

Guill Esnault, charpentier.

Jéhan Dabin, charpentier.

Jéhan Duvert, charpentier.

Jullien Golet.

Thomas Boulain.

Michel Phillipot.

Jéhan Hamel.

Jéhan Fleury.

Guill Guilbert.

Colas Barbe.

Laurens Guillot.

Guill Bochier.

Michel Eon.

Jéhan Anthoine.

Michel Maingard.

Raoullet Maingard.

Francoys Duault.

Hervé Henry.

Yvon Legal.

Anthoine Alierte.

Jéhan Colas.

Jacques Poinsault.

Dom Guille Le Breton.

Dom Anthoine.

Phile Thomas, charpentier.

Jieques Duboys.

Julien Plantiraet.

Jéhan Go.

Jéhan le Gentilhomme.

Michel Douquais, charpentier.

Pier Maingard.

Lucas Olivier.

Jehan Margen.	Goulsit Riou.
Bertrand Apvril.	Jehan Jac. de Morbihan.
Gilles Staffin.	Pierres Nyel.
Geoffroy Ollivier.	Legendre Estienne Le Blanc.
Guill de Guernezé.	Jehan Pierres.
Enstache Grossin.	Jehan Comuyrés.
Guill Allibrte.	Anthoine Desgranches.
Jehan Ruy.	Louys Douayrer.
Pierre Marquier, trompet.	Pierres Coupeaulx.
Guill le Gentilhomme.	Pierres Jouchée.

" 74 y compris Cartier sur 110 qu'ils étaient. Dans cette liste ne sont point mentionnés les gentilshommes volontaires qui firent partie de l'expédition," ni Philippe Rougemont et Charles Guyot cités dans les *Relations*, à moins que ce dernier ne soit le même que François Guillot, qui se trouve sur la liste.

(A continuer).

SINITE PARVULOS. (1)

Laissez venir à moi tous ces petits enfants ;
Le royaume des cieux est pour qui leur ressemblent,
A dit le doux Jésus. Les petits vous ensemble,
S'avancèrent sans crainte, émus et triomphants
Et lui, le grand docteur, l'oracle, la sagesse,
Près de lui, tour à tour, souriant les poussa,
S'inclina tendrement et puis les embrassa,
Laisant tous les savants rire de sa faiblesse ;
Car l'homme, c'était tout aux yeux du Pharisien,
La femme peu de chose... et l'enfant n'était rien.

Laissez venir à moi toutes ces jeunes têtes,
Dit le Seigneur Jésus. Dans ses plus belles fêtes,
D' tout du tabernacle il nous appelle encor ;
Il n'attend point que l'âge ait mûri nos pensées
Il les cueille en leur fleur à peine commencées,
Et tous les séraphins avec leur harpes d'or,
Font résonner des cieux l'harmonieuse exultance,
Quand par vous conviés devers la table sainte,
Seigneur, en longue file, émus et triomphants,
Pour la première fois s'avancent vos enfants.

Laissez venir à moi ces pauvres jeunes âmes
Dit-il encore : au ciel, assurons leur bonheur,
Avant que du démon les embûches infâmes
Ne troublent leur éclat, ne souillent leur candeur.
Et l'on voit s'envoler mille blanches colombes,
Et les mères hélas, sur de nouvelles tombes,
Ne cessent de pleurer. Les plaintes de Rachel,
Redisent dans Ramu leur désespoir cruel,
Plus d'une ne veut point dans sa colère folle,
Que la main de Dieu-même au instant la console !

Laissez venir à moi tous ces petits enfants,
Dit un jour une femme à nos anciens sauvages ;
Prêtez-moi les un peu : je vous les rendrai sages
Et meilleures, qui sait ? que les enfants des blancs.
Les blancs, les Iroquois, lui donnèrent leurs filles,
Les plus rebelles comme aussi les plus gentilles.
Son œuvre existe encor, ses desseins triomphants,
Sont inscrits radieux aux pages de l'histoire ;
Mais pour mieux assurer leur bonheur et sa gloire,
Ne cessez, Monseigneur, de bénir ses enfants.

Journal de l'Instruction Publique.

Lequel est heureux du Riche ou du Pauvre ?

HISTOIRE VRAIE.

I.

Dans le haut de la rue d'Enfer, à l'un des endroits les plus isolés de Paris, se voyait, il y a quelques années, une petite maison de modeste apparence, mais qui paraissait pourtant renfermer tout ce qui peut être nécessaire pour le bien-être de la vie. Je dis *paraissait*, parce que personne du voisinage n'avait pu vérifier le fait, puisque jamais personne n'y était entré. Aussi était-ce avec une curiosité bien vive que les commerçants du quartier s'entretenaient de la *maison mystérieuse* ; c'est ainsi que la petite maison à volets verts avait été surnommée, volets qui se voyaient d'autant mieux que jamais ils n'étaient ouverts sur la rue, les habitants de cette demeure ne recevant l'air et le jour que par de larges fenêtres ouvertes sur un immense jardin, dont les grands arbres les cachaient à l'indiscrète curiosité du dehors.

Deux personnes seulement semblaient habiter cette maison : c'étaient deux vieillards. L'un était maigre, brisé par la maladie ; sur sa figure vénérable se montrait la trace des souffrances les plus vives ou des douleurs les plus intenses. L'autre, au contraire, avait la taille ferme, l'œil vif encore, et tout témoignait, sur son heureuse physionomie, d'une santé parfaite et d'un contentement intérieur.

Chaque jour, vers le matin, nos deux vieillards sortaient, quelque temps qu'il fit : le premier, enveloppé dans une grosse redingote, partait sans doute au loin, car souvent la journée entière s'écoulait avant qu'il fût de retour ; le second, ne quittait que pour quelques instants la maison, et, un petit panier au bras, allait chercher les modestes provisions qui les faisaient vivre. Une chose encore intriguait très-fort les voisins : c'est que ce vieillard, d'une avarice presque sordide pour les omettes des choses nécessaires à la vie, telles que la viande, le vin, etc., etc., qu'il achetait au prix des pauvres, laissait échapper l'argent à flots pour avoir les fruits les plus exquis, les primeurs les plus rares.

La bouchère et l'épicierie déclaraient que cet homme devait être un mendiant honteux, et que sans doute son camarade passait sa journée à demander l'aumône ; tandis que la fruitière disait, à qui voulait l'entendre, que ses voisins étaient deux princes déguisés.

À de certaines époques cependant, les deux vieillards semblaient entièrement disparaître ; et on les aurait crus absents, si des cris aigus et déchirants n'avaient pas malheureusement fait connaître que cette maison était habitée.

La première fois que les voisins entendirent ces cris, ils pensèrent qu'un assassinat se commettait dans la maison mystérieuse ; et, espérant à cette occasion connaître enfin le secret qu'elle renfermait, ils étaient allés avec empressement porter plainte au commissaire de police. Ce magistrat, effrayé des rapports qui lui étaient faits, se présenta immédiatement devant la demeure des vieillards ; il sonne avec force et ordonne d'ouvrir ; l'un d'eux apparaît. C'était le plus vieux et le plus triste ; il salue le commissaire, lui dit quelques mots à l'oreille ; alors celui-ci se retire après avoir fait des excuses sur une démarche que nécessitait cependant son devoir, et laisse la foule ébahie contempler les murs

(1) Ces vers ont été composés pour être adressés, par la plume de l'auteur, l'Hon. P. J. O. Chauveau à Mgr l'Evêque de Montréal, à l'occasion de la première communion des élèves de l'Académie St. Denis, dirigée par les sœurs de la Congrégation de Notre-Dame. — (Réd. de l'Echo.)

de la maison, dans laquelle elle avait un si vif désir de pénétrer.

Le lendemain de cet événement, nos deux vieillards recommencèrent leurs courses habituelles.

On chercha à faire parler celui qui venait prendre les provisions, mais toutes tentatives échouèrent devant son impassibilité; et, comme ces petits accidents se renouvelèrent assez souvent par la suite, on finit par n'y plus prendre garde, tant l'habitude rend ordinaires, même les choses les plus extraordinaires de la vie!

Plusieurs années se passèrent sans circonstances nouvelles, quand, un matin, celui des deux vieillards chargé de faire les provisions resta absent pendant plusieurs heures, contrairement à toutes ses habitudes; et ce qui parut bien plus étrange encore, c'est qu'il rentra, tenant familièrement sous le bras un beau et grand garçon à la mine hardie et à la taille modeste, mais propre et décente, d'un brave ouvrier.

Cette nouvelle se répandit promptement chez toutes les bavardes du quartier; et le même soir, des groupes nombreux de commères s'étaient formés autour de la discrète maison à volets verts.

— Qui ça peut-y donc être que ce garçon? disait en se grattant la tête comme pour résoudre le problème, la mère Picard, portière du voisinage. Y a du louche dans tout ça, et si j'étais la police, je mettrais la main sur les deux vieux.

— Mais puisqu'i n'font pas d'mal, ces hommes, quoi qu'vous pourriez donc leur faire? répliqua la cardeuse de matelas, fort bonne femme au demeurant; c'est i donc forcé d' dire ses affaires à tout chacun? Si c'est un secret qu' leur histoire, l' Gouvernement n' les oblige pas à vous l' dire, peut-être.

— C'est égal, y a du louche là-dedans, reprit d'un air capable la femme Picard. Et depuis que ces gens-là sont dans le quartier, il s'y passe des drôles de choses. Si j'étais bavarde, je pourrais vous en conter bien long.

— Bien long? de quoi! des contes et voilà tout, interrompit brusquement la fruitière; car, s'il se passe des choses étranges dans notre quartier, ce n'est jamais que de bonnes choses: ainsi le fils à Pierre, qui a été racheté de la conscription sans qu'on sache par qui. La pauvre femme à Jean, qui a été soignée dans sa grosse maladie par les grands médecins qui n'ont rien voulu recevoir, et puis le pharmacien qui apporte des drogues sans les faire payer. Tout ça, je le sais bien, n'est pas naturel; mais ça ne me prouve qu'une chose, c'est que j'ai raison quand je dis que les voisins c'est des princes déguisés.

— Des princes ou des mendiants, dit d'une voix aigre la bouchère; beaux princes, ma foi, qui me paient huit sous la livre de viande, et qui font bien attention au poids, encore.

Pendant que la conversation s'échauffait, et qu'après avoir commencé à parler chacune à leur tour, nos commères avaient fini par crier toutes à la fois, le vieillard et le jeune homme étaient entrés dans une petite pièce, fort propre quoique très-simplement meublée, faisant partie du rez-de-chaussée de la petite maison mystérieuse.

C'était une belle soirée d'été, et la fenêtre ouverte laissait venir une brise douce et embaumée. A peine l'air en fut fermé derrière eux que le jeune homme ôta sa casquette, secoua ses jolis cheveux blonds comme pour rafraîchir son front couvert de sueur. Le

vieillard le regardait avec amour, et deux larmes, larmes de joie sans doute, coulaient lentement le long de sa figure vénérable. Le jeune homme s'en aperçut et les essuya par un tendre baiser.

— Yves, mon enfant, fils de ma fille bien-aimée, dit le vieillard, que je suis heureux de te voir! car je t'aime, vois-tu, et pour toi, et pour ta mère, dont tu est la fidèle image. Si tu savais combien mon vieux cœur battait dans ma poitrine quand je t'ai reçu dans mes bras à ta descente de la voiture! Je t'avais laissé si petit, si enfant, et te voilà si grand, si beau maintenant! Je ne t'ai pas encore questionné sur ma bonne Yvonne, ta mère, sur ta famille, sur ton travail. Je me suis contenté de te voir t'émerveiller sur notre ville, je riais de ton rire, je m'amusaïs de tes surprises, je redevais jeune avec toi. Mais maintenant, causons comme deux frères; ne regarde pas mes cheveux blancs, et dis-moi, enfant, pourquoi tu as quitté Nantes, pourquoi tu as laissé ta mère, en un mot pourquoi tu es à Paris?

A ces questions si précises, le jeune homme parut embarrassé; puis ayant repoussé ce mouvement de honte, il regarda le vieillard avec fierté et lui dit d'une parole brève:

— Je suis à Paris, parce que je ne veux plus rester à Nantes. Ma mère ne vous a-t-elle donc pas écrit tout cela?

Ce fut le tour du vieillard de paraître embarrassé.

— Les lettres de ta mère ne me sont pas adressées, répondit-il doucement, et cela parce que je ne saurais pas les lire. Elle les écrit à Monsieur, et mon pauvre maître retranche sans doute tout ce qui peut m'affliger, car il m'a seulement dit hier en entrant: "Voilà du bonheur qui t'arrive, Warek. Demain tu embrasseras ton petit-fils, Yvonne t'envoie son enfant, tu iras à la voiture vers 5 heures, et tu le trouveras." Et suivant qu'il l'avait dit, je t'ai trouvé, mon fils, et avec toi le bonheur et la joie! Tu le vois, j'ignore tout ce que te regarde. Ce n'est donc pas seulement pour embrasser les cheveux blancs de ton aïeul, pour recevoir sa dernière bénédiction, peut-être, que ta mère t'envoie auprès de lui?

— Je n'aurais pas tardé sans doute à venir répondre à votre appel, cher et bien-aimé père, dit Yves en serrant tendrement les mains du vieillard entre les siennes; mais j'avoue qu'aujourd'hui les événements politiques seuls m'ont conduit auprès de vous.

— Les événements politiques, s'exclama Warek avec surprise, et qu'a affaire la politique, je te prie, avec un humble ouvrier comme toi?

A ces paroles, Yves redressa la tête comme un jeune cheval à qui une main rude fait sentir le mors.

— Ce que fait la politique aux ouvriers, mon père! s'écria-t-il les yeux brillants, les joues enflammées, les lèvres frémissantes. Mais voulez-vous plaisanter en me faisant cette question? vous savez trop bien qu'aujourd'hui nous sommes tous égaux, et que tous alors nous avons le droit de faire marcher le Gouvernement à notre guise.

— Je sais, répondit Warek en secouant la tête, que quand tout le monde veut mettre la main à la pâte, la pâtisserie est très-mal faite. Voilà ce que je sais fort bien et ce que tu devrais apprendre. L'ouvrier doit s'occuper de son travail; s'il se mêle d'autre chose, tout va mal, l'ouvrage chôme et la misère arrive. Mais tout cela ne me dit pas pourquoi tu es ici! La politique...

la politique... pour moi, ça ne signifie rien, en vérité.

—Eh bien ! mon père, c'est que depuis la République nous avons tous fondé des clubs où nous défendons les droits du peuple, et j'étais un des présidents de celui qui demandait le partage des biens. Les riches ont eu peur, ils se sont entendus avec la police, et nous avons été chassés du pays.

—Et l'on a bien fait, dit avec sévérité le vieillard, car ce ne pouvaient être que des gens sans foi et sans honneur qui réclamaient une chose pareille. Prendre à ceux qui ont ! savez-vous le mot que ce principe cache ?

—Cela veut dire justice, répondit le jeune homme en levant la tête.

—Cela veut dire vol ! s'écria le vieillard d'une voix vibrante en jetant sur l'ouvrier un regard de colère et d'indignation.

—Taisez-vous, mon père, vous blasphémez ! s'exclama l'ouvrier à son tour en bondissant sur son siège et saisissant d'une main tremblante le bras de son aïeul.

Celui-ci se dégagea de cette étreinte, croisa ses bras sur sa poitrine et regardant Yves avec dignité :

—Écoutez-moi, ou sortez, lui dit-il.

L'ouvrier retomba sur son siège en baissant la tête.

—On vous trompe, pauvre enfant sans expérience, à la tête légère et au cœur chaud, continua Warek à qui l'indignation donnait presque de l'éloquence ; on vous cache sous de belles paroles l'infamie des choses que l'on veut vous faire faire, et vous vous laissez prendre comme de pauvres oiseaux au filet ; car vous payez toujours par vos souffrances l'appui que vous prêtez à ces génies du mal qui prêchent le vol pour s'enrichir, et qui, leur but une fois rempli, deviendraient durs et sans pitié pour vous. S'ils aimaient le peuple, comme ils le disent, savez-vous les principes qu'ils lui donneraient ? Ce serait de lui apprendre qu'avec du travail et de la conduite, il peut arriver un jour à une fortune honnête ; qu'en développant son esprit il peut devenir un grand homme. Combien de riches que l'on envie ont commencé leur carrière avec les sabots aux pieds et l'estomac vide ! Mais ils avaient du courage, de l'intelligence et de la patience. " Chaque soldat, a dit l'Empereur, porte dans sa giberne le bâton de maréchal de France. " Eh bien ! on pourrait dire qu'aujourd'hui chaque ouvrier porte sa fortune dans son gousset : le travail, la probité et l'économie, et il peut défier l'avenir. Mais tu les crois donc bien heureux les riches que tu les envies ? ajouta-t-il d'une voix adoucie, en jetant un indulgent et tendre regard à l'ouvrier, dont la figure mobile laissait lire les impressions que les dures vérités formulées par son grand-père commençaient à faire infiltrer dans son âme.

—Tout le bonheur de ce monde n'est-il pas pour eux ? répliqua Yves au lieu de répondre directement à la question que lui avait posée son grand-père.

—Tu dois alors trouver le bon Dieu bien injuste, si tu as cette pensée ! dit Warek. Écoute-moi, enfant, continua-t-il, et crois-moi, moi qui t'aime et ne veux pas te tromper ! Dieu est un bon père, il protège ses enfants également, et n'a pas voulu faire deux parts, donner aux uns le bonheur, aux autres la peine et la souffrance. Tout est réparti avec justice. Les biens sont payés par les peines, les joies par les douleurs ; puis il garde l'éternité pour récompenser ou punir ceux qui ont violé ou bravé ses préceptes divins. Je peux te

donner un exemple frappant de mes paroles, en te contant une histoire bien douloureuse : c'est celle de mon maître, de notre bienfaiteur, lui toujours comblé des biens de la fortune, lui si bon, si vertueux, le bienfaiteur des pauvres. J'y joindrai des détails sur ma modeste vie. Nous sommes frères de lait, nés le même jour, dans le même village, lui dans un riche château, moi dans une pauvre chaumière ; il est fils d'un grand seigneur, moi d'un humble matelot. Puis, après m'avoir entendu tu me diras avec franchise, si Dieu te donnait le droit de choisir une de nos deux destinées, laquelle tu demanderais, celle du riche ou celle du pauvre ?

(A continuer.)

VARIÉTÉS.

Deux conserits causaient entre eux ; l'un demanda à l'autre :

—Qu'est-ce que tu aimes mieux, du soleil ou de la lune ?

—J'aime mieux la lune.

—Pourquoi ?

—Parcequ'elle m'éclaire la nuit, et m'empêche de me casser le nez ; tandis que ton soleil, je m'en fiche pas mal, il ne paraît que quand il fait jour.

* * *

On disait à Delon, médecin mesmériste :

—Eh bien, Mr. de B... est mort malgré la promesse que vous aviez faite de le guérir.

—Vous avez été absent, répondit Delon, vous n'avez pas suivi les progrès de la cure : il est mort guéri.

* * *

Un caporal chargé de faire à son supérieur le rapport du mauvais état du corps-de-garde, s'exprime ainsi :

—Il n'y a pas de porte à la porte, de sorte que quand il pleut il tombe de l'eau.

AVIS.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT.

Pour 1 an. \$1

Les abonnements datent du 1er janvier et sont payables d'avance.

Il faut s'adresser (*franco*, si c'est par lettre), pour tout ce qui concerne la Rédaction, à Achille Belle, écrivain, pour l'abonnement, etc., comme par le passé, à M. Eusèbe Sénécal, imprimeur et éditeur de l'*Echo*, No. 4, rue St. Vincent, Montréal.